

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX11100336200549-07TPE01

MOMENT POUR SOI

SEARL MOMENT POUR SOI

17 AVENUE DU MARECHAL BESSIERES

46220 PRAYSSAC

Facture du 21/04/2025

n° 10224932235



Montant Hors TVA 148,35 €
Montant TVA (payée sur les débits) 25,86 €

Facture TTC 174,21 €

Montant total à payer (TTC) 174,21 €

à régler avant le 06/05/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/05/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site
www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7110839019**
Compte commercial : 2020002825777

Informations du Gestionnaire de Facture

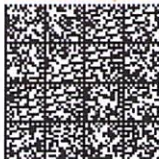
SIREN : 482378569

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519271108390197111528614162104

Flashez-moi pour



Payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

MOMENT POUR SOI
SEARL MOMENT POUR SOI
17 AVENUE DU MARECHAL
BESSIERES 46220
PRAYSSAC

TIPSEPA

EST

Montant en euros

174,21

927110839019711152861416

Identification
règlement

EDF

ENTREPRISES

87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

102249322350

001583210421 99927110839019711152861416920151

17421

Facture du 21/04/2025 n° 10224932235

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		122,49 €
Fourniture		122,49 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		25,86 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		3,28 €
Accise sur l'Électricité		22,58 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Total Hors TVA		148,35 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	25,86 €
TVA à 5,50%	26,23	1,44 €
TVA à 20,00%	122,12	24,42 €
Total TTC facturés sur la période		174,21 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)



4 / 4

Document à conserver 10 ans

SEARL MOMENT POUR SOI

Détail de votre facturation par site du 21/04/2025 n° 10224932235

Données contrat

Contrat Sortie de Tarif
Réf. de votre contrat 2010003007082
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/01/2021
Groupe de sites : LOT - 001

Données Point de Livraison

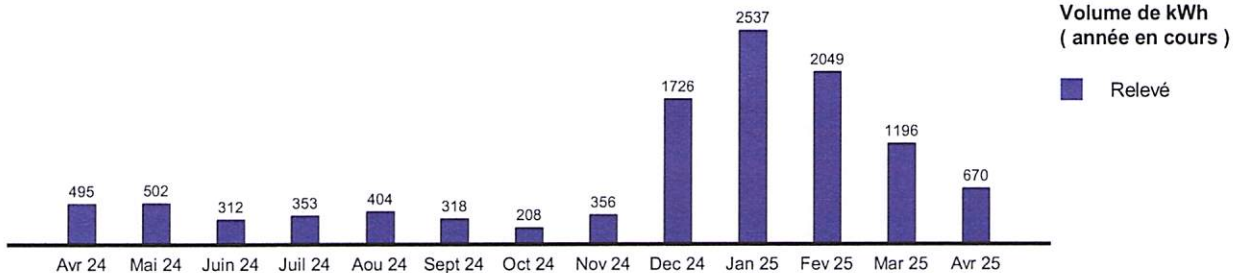
17 AVENUE DU MARECHAL BESSIERES 46220 PRAYSSAC
Réf Acheminement Electricité : 23407959459404

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0972675046 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				122,49 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	22,95 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/04/2025 au 30/04/2025		22,95 €/mois	22,95 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 670 kWh	Prix unitaire HT	99,54 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 20/03/2025 au 19/04/2025	459 kWh	16,231 c€/kWh	74,50 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 20/03/2025 au 19/04/2025	211 kWh	11,869 c€/kWh	25,04 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 14,95 €, et la part variable est de 27,69 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	Assiette			INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				25,86 €	Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 20/03/2025 au 19/04/2025	670 kWh	3,37000 c€/kWh	22,58 €	20,00 %
	du 20/03/2025 au 20/04/2025	14,95	21,93 %	3,28 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site				148,35 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		25,87 €	
TVA à 5,50%				26,23 €	1,44 €
TVA à 20,00%				122,12 €	24,43 €
Total TTC pour ce site				174,22 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 892 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 2H36-8H06 13H06-15H36
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	52051 le 20/03/2025	52510 le 20/04/2025
Heures creuses	23843 le 20/03/2025	24054 le 20/04/2025

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 20/05/2025